

## Projet « HANDISAF »

*Le Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis mène une campagne de sensibilisation sur le **Syndrome d'Alcoolisation Fœtale** de grande envergure*

**Le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale est la première cause de handicap mental évitable à 100%.** Il convient donc d'informer les usagers et les professionnels de santé sur cette problématique afin d'éviter les situations à risques et de favoriser les dépistages précoces.

Dans cette optique, le Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis a été choisi par l'**Agence Régionale de Santé du Nord Pas-De-Calais** pour mener un projet de prévention de grande envergure auprès de l'ensemble de la population du **Catésis-Caudrésis**.

Ce projet nommé « **HANDISAF** » est financé par l'Agence Régionale de Santé (à hauteur de 165 567€), dans le cadre du **Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (4C)**. Afin de traiter les différents aspects de ce syndrome, plusieurs services du Centre Hospitalier ont été mobilisés : **La Maternité Francis Hottier, Le Pôle d'addictologie ainsi que le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce du Cambrésis (CAMSP)**.

### I – Le syndrome d'alcoolisation fœtale : Qu'est-ce que c'est ?

Une consommation, même ponctuelle ou modérée, d'alcool pendant la grossesse n'est pas anodine et peut entraîner des risques importants pour l'enfant à naître.

En effet, l'alcool passe du sang maternel vers le sang du fœtus, au travers du placenta. Lorsqu'une femme enceinte boit un verre, il y a donc rapidement autant d'alcool dans le sang de son bébé que dans le sien.

Les **effets de l'alcool sur l'embryon et le fœtus sont nombreux** : complications durant la grossesse (retard de croissance du fœtus, accouchement prématuré), atteintes au système nerveux et au cerveau ainsi que des troubles psychiques ou du comportement chez l'enfant exposé, tels que les troubles d'apprentissage, de la mémorisation, de l'attention... L'alcoolisation fœtale est ainsi la première cause non génétique de handicap mental chez l'enfant.

En France, on estime que les « troubles causés par l'alcoolisation fœtale » touchent **1 % des naissances**, c'est-à-dire 7 000 nouveaux enfants chaque année. Cela signifie qu'environ 500 000 Français souffrent, à des degrés divers, des séquelles de l'alcoolisation fœtale.

Le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) (associant un retard de croissance, des caractéristiques physiques visibles notamment faciales et des dysfonctionnements du système nerveux central) constitue l'atteinte la plus grave de l'exposition prénatale à l'alcool.

D'après l'expertise collective de l'Inserm intitulée « Alcool, effets sur la santé » (2001), 700 à 3 000 enfants seraient touchés par un SAF grave en France.



#### CONTACT PRESSE

Mlle Bouquet Clotilde, Chargée de Communication  
Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis  
28 Boulevard Paturle  
59360 Le CATEAU-CAMBRESIS  
Téléphone : 03.27.84.66.04  
Adresse e-mail : cbouquet@ch-lecateau.fr

La prise en charge d'une personne porteuse d'un Syndrome d'Alcoolisation fœtale, tout au long de sa vie, coûte à la société entre 1 et 4 millions d'euros.

## II – Le Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis mène une campagne de sensibilisation de grande envergure

L'ensemble des services porteurs du projet vont mener de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention sur l'ensemble du bassin de vie du Caudrésis-Catésis.

Ces actions de sensibilisation vont se décliner autour de 3 axes principaux :

### - La sensibilisation du grand public

Les équipes du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis mèneront une **campagne d'information** de grande envergure auprès de tous les segments de population (adolescents, futurs parents...) du secteur.

Ainsi, de nombreuses sessions de sensibilisation pédagogiques sont prévues dans des collèges et lycées, des stands d'information seront mis en place, des articles paraîtront dans les médias locaux...

### - La communication auprès des professionnels de santé

Les professionnels de santé (notamment les médecins généralistes) constituent un segment de population sur lequel il convient de communiquer fortement. En effet, ce sont les principaux **prescripteurs et conseillers en santé** auprès des usagers.

Ainsi, une soirée d'information sera organisée au sein du Centre Hospitalier et un courrier de sensibilisation leur sera transmis.

De plus, des sessions de formation seront également mises en place afin d'optimiser le **repérage précoce et le dépistage des facteurs de risques chez la femme enceinte**.

### - La prise en charge des cas à risques, de l'entourage et des enfants porteurs du SAF

Lorsqu'une **situation à risques** sera repérée, les différents services du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis se coordonneront afin de prendre en charge au mieux les futurs parents. Des rendez-vous d'information et/ou une prise en charge spécifique en addictologie pourront alors être proposés.

Un enfant diagnostiqué porteur du SAF pourra également être pris en charge par la Maternité Francis HOTTIER et le CAMSP tandis que les parents pourront bénéficier d'un suivi psychologique (suite à l'annonce du diagnostic) et d'une formation spécifique.

#### MOTS CLES :

**Projet Handisaf, Syndrome d'Alcoolisation Fœtale, « Zéro alcool », prévention, information, handicap, Pôle Addictologie, Maternité Francis HOTTIER, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).**

## INFORMATION AUX MEDIAS

Il vous est possible de rencontrer et d'interviewer les porteurs du projet.

Pour cela, il vous suffit de contacter le **SERVICE COMMUNICATION** (coordonnées ci-dessous) du Centre Hospitalier qui vous mettra en lien avec les responsables concernés.

#### CONTACT PRESSE

Mlle Bouquet Clotilde, Chargée de Communication  
Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis  
28 Boulevard Paturle  
59360 Le CATEAU-CAMBRESIS  
Téléphone : 03.27.84.66.04  
Adresse e-mail : cbouquet@ch-lecateau.fr